

Cadastre

- Bâti
- Parcelle
- Subdivision fiscale

Zonage réglementaire

- ZC2 : Zone constructible sous réserve des équipements (R. 111-3, R. 111-6, R. 111-8, R. 111-13 et L. 111-4)
- ZN : Zone Naturelle
- ZNi : Zone Naturelle inondable (PSS/CI2) (R. 111-2)

Enquête Publique du 12/04/2011 au 13/05/2011

Approbation par le conseil municipal le 21/06/2011

Approbation par le Préfet

Signature du Maire

Signature du Préfet

